

RECHERCHE



LE SPSQ

GAINS ET ACTIONS

INFORMATIONS AUX PRODUCTEURS

Nouvelles

Service
d'information sur
l'énergie

2013-07-04

Des serres urbaines sur des toits, est-ce intéressant?

La production en serre urbaine au Québec est une pratique marginale en développement. Il y a présentement un seul projet d'envergure situé dans la région de Montréal qui produit des denrées alimentaires, soit les Serres Lufa (2 880 m²).

[Lire la suite »](#)

Vitrine
Biomasse

2013-06-21

Plan de développement de la serriculture maraîchère

Le plan de développement du secteur maraîcher serricole est enfin arrivé!

[Lire la suite »](#)

2013-04-19

Fiche informative sur le dossier énergétique

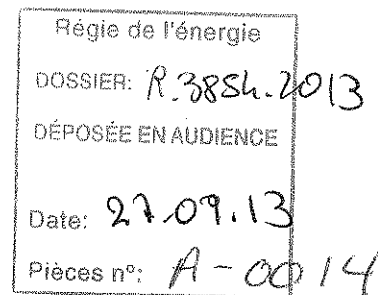
Le SPSQ a élaboré une fiche informative afin qu'elle soit remise aux députés, ministres et membres du gouvernement que n'importe quel producteur rencontrera. Vous êtes invités à l'imprimer et à l'utiliser.

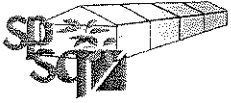
VOIR LA FICHE

[Lire la suite »](#)

2012-11-25

Le fil Twitter





L'électricité : levier de développement économique du secteur serricole québécois

L'industrie serricole au Québec

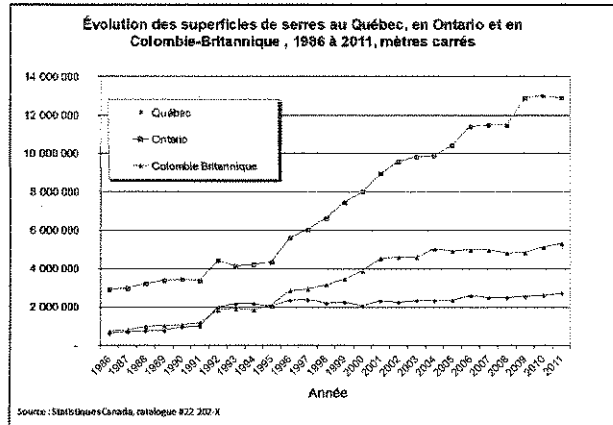
Nombre d'entreprises :	690	Recettes monétaires :	270 M\$
Nombre d'emplois directs :	6200	Superficies :	280 ha

Contexte

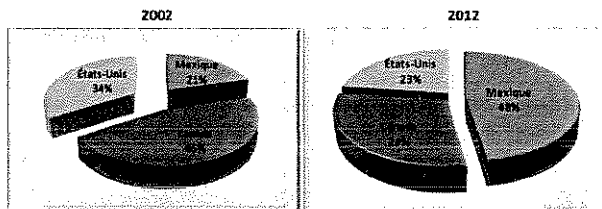
Au début des années 90, les superficies de serre québécoises étaient comparables à celles de la Colombie-Britannique et d'environ la moitié de celles de l'Ontario. En 2011, Alors qu'au Québec ces superficies ont peu augmenté, en Colombie-Britannique elles étaient d'un peu plus du double de celles du Québec et en Ontario plus de 6 fois celles du Québec.

Ce n'est pas seulement au Canada que les superficies ont beaucoup augmenté. En effet, alors qu'en 2002, le Mexique possédait 23% des superficies de serre cultivées en tomates, en 2012, cette proportion a atteint 48%, et ce même si les superficies avaient augmenté de plus de 200 ha en Ontario seulement, pendant cette période. La concurrence est de plus en plus féroce, si bien qu'en 2012, le prix des tomates de serre a atteint son plus bas niveau en 5 ans. À moindre échelle, le même phénomène se produit dans les autres productions en serre.

L'énergie représente, selon les cas, de 10% à 30% des coûts de production en serre. L'efficacité énergétique est donc un enjeu majeur pour l'industrie serricole. C'est pour cette raison qu'en Ontario le Gouvernement provincial a grandement facilité l'accès au gaz naturel. Cependant, au Québec, trop de producteurs doivent encore miser sur des énergies fossiles. En effet, l'huile et le mazout demeurent les principales sources énergétiques de chauffage des serres québécoises. En Colombie-Britannique, ces énergies ne sont même plus utilisées dans les serres! Déjà un acteur important de l'économie québécoise, le secteur de la production serricole pourrait en faire bien d'avantage. Les producteurs en serre québécois veulent créer de la richesse et de l'emploi dans toutes les régions et continuer à soutirer leur revenu du marché. Mais pour ce faire, ils doivent lutter à armes égales avec leurs principaux compétiteurs et donc pouvoir miser sur une source énergétique fiable, efficace et à un coût adapté à la réalité de leurs productions.

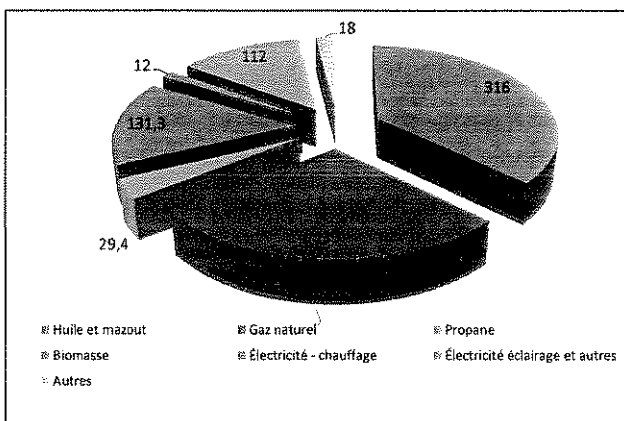


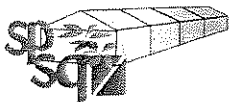
Répartition des superficies de serres dédiées à la culture des tomates, USA, Mexique et Canada, 2002 et 2012



Sources : Conseil québécois de l'horticulture et Agriculture et Agroalimentaire Canada, 2012

Distribution de la consommation énergétique des serres québécoises selon la source, MkWh, 2012





L'électricité : levier de développement économique du secteur serricole québécois

Vers une politique gouvernementale de souveraineté alimentaire

Les entreprises de production en serre peuvent jouer un rôle déterminant dans l'atteinte des objectifs d'une politique gouvernementale de souveraineté alimentaire. En effet, en fournissant des légumes frais toute l'année, notamment durant les mois d'hiver, ce secteur peut contribuer fortement à hausser la proportion des produits locaux dans l'assiette des québécois. Pour jouer pleinement ce rôle, il faudra compter sur un levier de développement : l'électricité.

Une vision

Bien appuyé, par une politique sur la souveraineté alimentaire, comprenant des mesures concrètes permettant un tarif électrique adapté à la production en serre, le secteur serricole pourrait dans les 5 prochaines années :

- Améliorer significativement la balance commerciale agroalimentaire du Québec en produisant suffisamment de tomates afin de diminuer les importations de tomates de serre mexicaines et ontariennes de 50%;
- Augmenter la part de marché des autres légumes de serre des producteurs en serre du Québec surtout par les productions de laitues, poivrons et concombres;
- Créer plus de 2000 emplois répartis dans toutes les régions du Québec;
- Augmenter de 120 millions \$ les recettes monétaires en produits de serre (+ 43%);
- Diminuer de 30 millions de litres la consommation d'huile et de mazout et conséquemment diminuer très significativement les émissions de gaz à effet de serre

En 2012, à peine 5% de l'énergie nécessaire au chauffage des serres était fournie par l'électricité. Pour réaliser cette vision, ce taux passerait à 30% d'ici 2018. Selon les prévisions, les serres consommeront en 2013, l'équivalent de 125 MkWh en électricité. La principale partie de cette énergie est utilisée pour l'éclairage de photosynthèse et pour le fonctionnement des différents équipements. Avec un tarif adapté à la réalité du secteur, autour de 4¢/kWh, les serres québécoises utiliseraient 250 MkWh de plus en 2018, ce qui représente un marché non négligeable de 10 millions \$ pour Hydro-Québec, surtout dans la situation de surplus qui prévaut actuellement.

Évolution de la consommation d'électricité des serres québécoises, selon la vision de croissance, 2013-2018

Usage	2013	2018
Éclairage + autres	112 MkWh	142,3 MkWh
Chauffe	12,6 MkWh	234 MkWh
Total	124,6 MkWh	376,3 MkWh

Pour de plus amples informations :



Le Syndicat des producteurs en serre du Québec

Louis Dionne
Directeur général
(450) 679-0540, poste 8366

ldionne@upa.qc.ca

André Mousseau
Président
(450) 795-6311

andre@cactusfleuri.com